



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU CALVADOS
Commune d'ANGUERNY

14610 ANGUERNY tél et fax 02.31.80.08.30

www.anguerny.fr
mairie@anguerny.fr

www.anguerny.fr

Commune membre de la Communauté de
Communes Cœur de Nacre

**COMPTE RENDU DES REUNIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2011

Le **8 février 2011** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur YAOUANC, Maire;

Etaient présents : Messieurs GUILLOUARD et LEMARINIER, Madame GUERET-HAMET, Monsieur MAUPAS, adjoints ;
Monsieur DE PINHO, Madame CHEZE, Messieurs LE PETIT et FREMONT, Mesdames JACQUELINE et HANNOT, conseillers

Etaient absents excusés : Mesdames ONFROY (pouvoir à Monsieur Frémont) ; ROCHEFORT (pouvoir à Monsieur Yaouanc) ; Messieurs LUCAS (pouvoir à Madame Hannot) et LE BRET (pouvoir à Monsieur Guillouard).

Etait absent non excusé : néant

Madame JACQUELINE a été élue secrétaire de séance.

nombre de conseillers en exercice 15 présents 11 votants 11+4 pouvoirs
date de convocation : 31 janvier 2011

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 14 décembre 2010 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire remercie Madame Francine Rochefort pour le travail concernant l'enquête Jeunesse.

A l'ouverture le conseil municipal accepte d'ajouter le sujet suivant à l'ordre du jour : modification du contrat actuel sur l'entretien de la salle de la dîmière.

20h40 arrivée de Monsieur FREMONT,

20h42 arrivée de Monsieur de PINHO.

243 CONVENTIONS : POUR LES MISES À DISPOSITION

Terrain de sport,

délibération n° 11-001 : Terrain de sport

Mise à disposition du terrain de football par le CCAS pour 150€ par an.

Terrain face église,

délibération n° 11-002 : Terrain face église

Mise à disposition du terrain pour 300€ par an.

Local pour le SIAEP (syndicat d'eau),

délibération n° 11-003 : Local pour le SIAEP (syndicat d'eau)

Mise à disposition d'une pièce avec les charges pour 1200€ par an.

Local pour le Syndicat d'assainissement de la Vallée du Dan,

délibération n° 11-004 : Local pour le Syndicat d'assainissement de la Vallée du Dan

Mise à disposition d'un local pour 120€ par an.

Prise en charge des animaux par la Fourrière – Caen la Mer,

délibération n° 11-005 : Prise en charge des animaux par la Fourrière – Caen la Mer

Convention de prise en charge des animaux errants sur la commune moyennant une redevance de 421€ en 2010, revalorisation en 2011.

Bureau pour le syndicat scolaire abc,

délibération n° 11-006 : Bureau pour le syndicat scolaire abc

Convention pour mise à disposition gratuite du bureau et des locaux.

ERDF et la commune,

délibération n° 11-007 : ERDF et la commune

Convention de servitude liée au lotissement des haies vives et à son extension qui est une autorisation pour reprendre le réseau actuel afin d'alimenter l'agrandissement du lotissement privé.

Toutes les conventions sont votées à l'unanimité par le conseil municipal.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à son maire pour les signer.

244 VALIDATION DU PROJET ET DU DEVIS DÉFINITIF DES COMMUNS :

délibération n° 11-008 : Validation du projet et du devis définitif des communs

Après présentation du projet et du devis, le conseil municipal accepte et vote à l'unanimité la proposition pour une somme de 186 370€ HT soit 222 900€ TTC pour la réalisation de ce bâtiment par le groupe Partélios. Ces travaux concernent la reconstruction du clos et couvert et les réseaux divers.

Démolition	9 750,00
Installation chantier	8 463,75
Gros œuvre	59 319,65
Ravalement	10 631,69
Charpente	17 389,52
Couverture	12 605,98
Menuiseries extérieures	16 651,00
Échelons combles	1 955,00
Menuiseries intérieures	315,70
Électricité (coffrets)	2 846,21
VMC	112,00
Peinture	300,00
Honoraires	19 747,96
total	186 369,96 HT soit 222 898,47TTC

L'agencement de l'intérieur sera réalisé dans les années à venir en fonction des finances communales. Le Conseil municipal réfléchit sur la possibilité d'une porte ouverte pour informer les Agernynois et présenter le projet « du petit collectif et du bâtiment des communs ».

245 PROJET ANIMATION « JEUNES ET ENFANCE JEUNESSE » :

Le maire présente le projet « enfance et jeunesse » pour les jeunes de la commune. Une réunion de travail s'est déroulée le 26 janvier 2011 avec l'ADAJ de Douvres la Délivrande.

Dans un premier temps, et à titre expérimental, seul les enfants 12 à 14 ans sont concernés. Les stages pourront se dérouler sur 5 semaines cette année (deux début juillet, deux fin août et une en novembre). Le Conseil Municipal donne pouvoir au maire pour signer un contrat de cinq semaines à titre d'essai.

Après un bilan, un contrat (CAF et ministère Jeunesse et sports) pourra être signé pour une durée de 3 ans et prendra effet à partir du début de l'année prochaine.

246 POINT SUR LES TRAVAUX COMMUNAUX EN COURS :

L'association Aire Environnement accepte de réaliser les travaux de parement du mur de l'atelier communal, du mur au fond de la cour et reprise d'un mur du cimetière actuel qui s'est écroulé après le gel (devis en cours).

247 DOSSIER HYDRAULIQUE

délibération n° 11-009 : Dossier hydraulique

Suite à l'avancement du dossier et à la prochaine réalisation des travaux de voiries du CD 141 au niveau du carrefour de la commune de Colomby-sur-Thaon, la commune souhaite anticiper le chantier hydraulique du versant de la mare d'Anguerny. Après l'étude faite par le cabinet Alise, des aménagements pour retenir les eaux pluviales au niveau du terrain de football sont envisageables afin de canaliser et d'envoyer ces eaux vers ce carrefour. Ces travaux commencent par la création :

- ✓ d'une mare de rétention de 25 m de long x 3m de large sur une profondeur de 1,50m sur la parcelle communale,
- ✓ d'une haie plantée de 65m sur un talus de 0,60m x 1,50m de large,
- ✓ d'un fossé de 40m x 1m de large en moyenne en forme de noue sur la parcelle privée,
- ✓ d'une fosse de décantation pour limiter le débit de fuite et retenir les boues
- ✓ de la pose d'une buse de diamètre 300mm sur 35m.

Le devis pour ces travaux est de 8 500€ HT. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la réalisation des travaux.

248 ELECTRICITÉ : PROBLÈME RUE DE COURSANNE

Des travaux d'aménagement et de réparation du réseau enterré sont envisagés suite aux différents problèmes de surtension des mois de novembre et décembre derniers.

– Délai : les études au 1er semestre 2011, suivies des travaux de réalisation du génie civil et de reprise des câblages.

249 DÉLIBÉRATION POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LE RÉSEAU DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DU GAZ POUR L'ANNÉE 2010 PAYABLE EN 2011

délibération n° 11-010 : occupation du domaine public par le réseau du gaz

La redevance d'occupation du domaine public par des réseaux publics de transport et de distribution de gaz est égale à 0,035€ x longueur + 100€ X 1,0618 soit pour cette année : 139€, sachant que la longueur de réseau sur notre commune est de 870m. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette redevance.

délibération n° 11-011 : décision pour les nouveaux taux

Le Conseil Municipal autorise son maire à signer toute nouvelle décision pour les nouveaux taux sans revenir au conseil municipal conformément à l'article L.2122-22, 2° du code général des collectivités territoriales.

délibération n° 11-012 : retrait de la commune de Vieux

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le retrait de la commune de Vieux du syndicat « SIGAZ ».

250 DÉLIBÉRATION POUR LA FUSION ADMINISTRATIVE DES ÉCOLES ANGUERNY ET ANISY

délibération n° 11-013 : fusion administrative des écoles Anguerny et Ani

L'inspecteur de circonscription propose de regrouper les écoles d'Anguerny et d'Anisy du point de vue de la direction par une fusion administrative. Il resterait un seul poste de direction pour les deux sites.

Le Conseil Municipal d'Anguerny se prononce favorablement par 14 voix pour et 1 abstention, pour la fusion administrative, sous la réserve expresse du respect de l'engagement pris par l'inspecteur d'académie pour le maintien du nombre de classes actuelles sur les deux sites d'Anguerny et d'Anisy.

251 SYNDICATS : SIGAZ, SIAVD (ASSAINISSEMENT), SIAEP (EAU POTABLE), SIVOS ABC,

SIAEP :

Des travaux d'amélioration du réseau d'eau et des branchements au plomb de certaines maisons seront réalisés sur notre commune cette année.

SIAVD :

Les maires des communes d'Anguerny, Anisy et de Colomby-sur-Thaon avec le Président du syndicat SIAVD souhaitent rencontrer le Président de la communauté d'agglomération de Caen la mer, au titre de l'assainissement.

Il sera évoqué le devenir du syndicat d'assainissement de la Vallée du Dan.

Sivos Abc :

Effectif 2011 – 232 enfants dont 60 de la commune d'Anguerny, 24 d'Anisy, 123 de Basly et 21 de Colomby-sur-Thaon et 4 enfants d'autres communes limitrophes – 60 enfants fréquentent l'école d'Anguerny.

Intercommunalité « Cœur de Nacre » : actualité et informations diverses

Comment peut évoluer notre territoire et le découpage des territoires ? Le maire donne des explications sur les réformes à venir : les communes françaises devront se rattacher à une intercommunalité.

Quelques cantons vont disparaître. D'autres seront modifiés en fonction de la population. Chaque communauté de communes devra comporter un minimum de 5 000 habitants. Caen la mer souhaite élargir son territoire, les élus se posent la question du projet qui rendrait cohérent un tel agrandissement. La préférence des communautés de

communes voisines de Caen-la-mer se porte vers la création d'un pôle métropolitain dont le seuil est de 300 000 habitants et de garder les intercommunalités actuelles. La communauté de communes « Cœur de Nacre » a recruté un agent pour la communication, le site internet et le tourisme.

252 PERSONNEL COMMUNAL : POSTE POUR LE MÉNAGE, L'ENTRETIEN ET LE TRAITEMENT DES BOISERIES DE LA DÎMIÈRE ET D'UN BÂTIMENT COMMUNAL :

délibération n° 11-014 : personnel communal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- La suppression à partir du 1^{er} février 2011 du poste d'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet (mission : ménage et entretien divers de la Grange aux Dîmes) créé par délibération du Conseil Municipal n° 938 du 9 septembre 2009.
- La création d'un poste d'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet (mission : ménage, traitement des boiseries et entretien divers de la Grange aux Dîmes et d'un bâtiment communal)

Ce poste sera rémunéré sur les bases de l'indice correspondant au premier échelon de la grille d'adjoint technique territorial 2ème classe pour une durée hebdomadaire de 6h (dont 5h pour la dîmière et 1h pour un bâtiment communal).

253 INFORMATIONS DIVERSES :

- Le boulanger de Thaon demande l'autorisation de mettre à disposition des habitants de la commune, à ses frais, un distributeur de pain. Après débat, le Conseil Municipal souhaite une enquête sur le village avant de prendre une décision finale.
- AIVA : Suite à l'assemblée générale de Creully, la participation des communes 2011 reste à 0,50€ par habitant pour cette année soit 406€. Le voyage des Aînés du canton est prévu en septembre 2011 en direction du Mont-Saint-Michel avec la visite des grands travaux et de la baie de Cancale. Les bulletins d'inscription seront distribués au mois d'avril.
- Romanes 2011 : Mise en place de la manifestation et planning en cours.
- Point sur le bulletin. Madame Isabelle Guéret-Hamet reprend la mise en œuvre du bulletin municipal. Pour gérer au mieux la mise en place de ce bulletin, elle demande que les articles lui soient remis au fur et à mesure.
- Convention pour une maison en partie frappée d'alignement sur le CD 141 La commune s'engage à supporter et à faire effectuer l'intégralité des travaux de démolition, de dégagement des gravats et de laisser aux nouveaux propriétaires la reconstruction du pignon du bâtiment, en limite de l'alignement, en agglos avec un parement en pierres provenant de la démolition. Date limite pour édifier le pignon en limite de l'alignement au plus tard le 30 septembre 2012. Si les propriétaires ne souhaitent plus conserver la partie non frappée d'alignement, ils s'engagent à la céder à titre gratuit.

Calendrier communal

- 17 fév. : Réunion en mairie pour le projet « Jeunesse »
- 20 fév. : Concert « Westlake Brother's » à la Grange aux Dîmes
- 21 fév. : Réunion préparation des Romanes 2011
- 20 et 27 mars 2011 : élections cantonales
- 16 mars : Début ramassage des déchets verts
- 21 mars : Budget du CCAS

- 23 mars : Commission Finances
- 24 mars : Réunion d'informations pour les élus sur le Gaz (mairie, 18h).
- 2 avril : Carnaval de l'APE RPI à Basly
- 7 avril : Passage des encombrants
- 10 avril : Opération « croissants » de l'APE RPI
- 16 avril : Soirée jazz – comité de jumelage à Villons les Buissons
- 17 avril : Journée sportive de l'intercommunalité à Douvres
- 8 mai : Cérémonie commémorative de la victoire à Anguerny à 9h 30
- 15 mai : Foire aux greniers – comité de jumelage à Villons les Buissons
- 21 et 22 mai : Manifestation des Romanes 2011
- 29 mai : Vide grenier de l'APE RPI
- 4 juin : Cérémonie du 6 juin à Anguerny

Fin de séance 23h45

Le **14 avril 2011** à 19h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur YAOUANC, Maire ;

Etaient présents : Messieurs GUILLOUARD, Madame GUERET-HAMET et Monsieur MAUPAS, adjoints ;

Madame ONFROY, Monsieur LE PETIT, Madame JACQUELINE, Madame HANNOT, conseillers

Etaient absents excusés : Monsieur LEMARINIER (pouvoir à MAUPAS), Monsieur DE PINHO (pouvoir à LEMARINIER), Mesdames ROCHEFORT et CHEZE, messieurs FREMONT, LUCAS (pouvoir à HANNOT) et LE BRET (pouvoir à GUILLOUARD)

Etait absent non excusé : néant

Monsieur GUILLOUARD a été élu secrétaire de séance.

nombre de conseillers en exercice 15 présents 8 votants 10
date de convocation : 9 avril 2011

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 8 février 2011 est adopté à l'unanimité.

Le maire remercie Monsieur Jean-Marc Legros (Trésorier) et Madame Marie-Jeanne Baraton (du Centre des Finances Publiques) de la perception de Ouistreham. Ils assistent à cette réunion pour la partie « finances » et le vote du compte administratif 2010 ainsi que le budget primitif 2011.

254 SIVOS ABC

Convention avec le sivos abc suite à la mise à disposition de personnel

délibération n° 11015 *Convention avec le Sivos abc mise à disposition de personnel*

Après présentation de la convention par le maire, le conseil municipal vote à l'unanimité et accepte de payer le solde au Sivos abc. Il donne pouvoir à son maire pour signer cette convention.

Informations :

Fermeture d'un poste d'enseignant donc d'une classe pour la rentrée 2011-2012 à l'école de Basly.

Cette année, l'effectif du RPI est de 232 élèves : Basly 103 élèves, Anguerny 60 et Anisy 68.

19h 30 : Arrivée de Mme Rochefort.

255 DOSSIER DES COMMUNS : ETAT DU DOSSIER ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE GROUPEMENT AVEC PARTÉLIOS

délibération n° 11016 Dossier des communs, convention de groupement

Suite à quelques différents dans l'appel d'offre initial entre la commune et la société Partélios, il est nécessaire de procéder à une reprise de la procédure adaptée du code des marchés publics.

Une convention de groupement de commande entre la commune et la société Partélios pour la reconstruction des communs est la meilleure solution.

Procédure adaptée, avec mise en publicité sur le site de la commune, pour une réponse avant le 9 mai 2011.

Appel d'offre public inspiré de l'appel d'offres privé de 2010, d'où l'intérêt supplémentaire d'une convention de groupement (publicité dans un journal d'annonces légales – projet supérieur à 90 000€)

Il est prévu trois tranches (tranche ferme hors d'eau, hors d'air, tranche optionnelle aménagement local de vie des employés et une tranche optionnelle aménagements intérieurs).

Commission d'appel d'offres pour ce dossier :

délibération n° 11017 Commission d'appel d'offres

Le Conseil Municipal élit à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

Titulaires : Alain Yaouanc et Jean-Luc Guillouard.

Suppléants : Marcel Maupas et Colette Jacqueline.

Garantie de l'emprunt Partélios

délibération n° 11018 Garantie de l'emprunt Partélios

Monsieur le Maire présente la demande de Partélios de garantie d'emprunt par la commune.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité la garantie à 100% de l'emprunt de Partélios pour la construction du Petit Collectif et donne pouvoir à son maire pour signer cette convention.

Mise à bail d'une parcelle

Le dossier a été vu au conseil municipal du mois de septembre 2010 (délibération n° 1023).

20h 00 : Arrivée de Madame Chèze.

256 PROJET ANIMATION « JEUNES » ÉTÉ 2011 :

Les stages : les jeunes seront accueillis de 13h30 jusqu'à 18h30. Les stages se déroulent chaque jour, du lundi au vendredi. La présence des jeunes est obligatoire sur les 5 demi-journées. Chaque première partie d'après-midi est consacrée à la partie « stage » suivie

d'un goûter et d'activités sur l'accueil. Si un transport est nécessaire pour le stage, il est mis en place par l'ADAJ et fait partie intégrante de l'activité.

Stage « cirque » du 4 au 8 juillet - tarif semaine : 60€ / jeune

Accueil Loisirs du 11 au 13 juillet - tarif 3 jours : 24€ / jeune

Stage « activités de plein air » du 22 août au 26 août tarif : 40€ / jeune Accueil loisirs du 29 août au 2 septembre tarif : 40€ / jeune ;

Réunion d'informations à la mairie le 21 avril à 19h.

20h10 : Arrivée de Monsieur Lemarinier qui reprend son pouvoir et apporte celui de Monsieur Antonio de Pinho qui donne pouvoir à Monsieur Lemarinier

Interruption de séance à 20h15

Reprise du conseil municipal à 21h50 – Arrivée de M. Frémont

Le conseil municipal est constitué de 12 conseillers présents + 3 pouvoirs.

257 CRÉATION D'UN POSTE D'EMPLOYÉ COMMUNAL POUR DES BESOINS SAISONNIERS :

délibération n° 11019 Création d'un poste d'employé communal

Le Conseil Municipal décide, pour des besoins saisonniers, la création d'un poste d'adjoint technique territorial contractuel à temps non complet pour une durée de six mois à la date d'embauche.

Ce poste sera rémunéré sur les bases de l'indice correspondant au premier échelon de la grille d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe pour une durée hebdomadaire de 24h.

258 AVIS SUR LE PROJET DE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORNE AVAL-SEULLES :

Le maire donne des explications sur la commission locale de l'eau du SAGE Orne aval-Seulles qui a adopté le projet de SAGE du 25 février 2011.

Ce document de planification vise une meilleure adéquation entre l'aménagement du territoire, la gestion des ressources en eau et la protection de l'eau et des milieux aquatiques.

Il est demandé à la commune de donner son avis sur le projet proposé par la commission locale de l'eau.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à ce document « projet du SAGE Orne aval-Seulles ».

259 APPROBATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LE PLAN LOCAL URBANISME (PLU)

délibération n° 11020 groupement de commandes pour le PLU

Après avoir entendu l'exposé de son maire, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le marché de groupement de commande pour l'assistance à l'élaboration conjointe de 2 plans locaux d'urbanisme avec la commune de Colomby-sur-Thaon.

Il donne pouvoir à son maire pour signer cet appel d'offres et les pièces afférentes.

La commune d'Anguerny est pilote sur ce dossier.

Commission d'appel d'offres pour ce dossier (PLU) :

délibération n° 11021 Commission d'appel d'offres pour PLU

Monsieur le Maire indique qu'une commission spéciale doit être créée pour l'étude des propositions résultant de l'appel d'offres concernant le PLU.

Le Conseil Municipal élit à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :
Titulaires : Alain Yaouanc et Jean-Luc Guillouard
Suppléants : Marcel Maupas et Colette Jacqueline.

260 INTERCOMMUNALITÉ « CŒUR DE NACRE » : ACTUALITÉ ET INFORMATIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire informe que le 28 mai il y aura une opération « portes ouvertes » du centre aquatique de 10 h à 17 h.

261 COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2010 DE LA COMMUNE :

Monsieur le Maire s'étant retiré, le Conseil Municipal, après avoir écouté les explications de M. Guillouard et délibéré, approuve à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, le Compte Administratif 2010 de la commune, en tout point conforme au Compte de Gestion 2010 du Receveur Municipal.

Année 2010	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	232 459,57 €	286 213,75 €	53 754,18 €
Investissement	88 635,12 €	72 430,08 €	-16 205,04 €

Reports de l'année 2009 :

Fonctionnement – Recettes 30 000€ et Investissement – recettes 34 385,73 €

Résultat cumulé pour l'année 2010 :

Année 2010	Dépenses	Recettes	Résultats
Fonctionnement	232 459,57 €	316 213,75 €	83 754,18 €
Investissement	88 635,12 €	106 815,81 €	18 180,69 €

soit un solde de 101 934,87 € fin d'année 2010

Compte de gestion 2010 :

délibération n° 11022 : Compte de gestion 2010

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion 2010 présenté par le trésorier

262 AFFECTATION DES RÉSULTATS 2010 :

délibération n° 11023 : Affectation des résultats 2010

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les affectations 2010 suivantes :

Affectation	Part affectée à l'investissement	Part reportée au Fonctionnement	Part reportée à l'Investissement
Fonctionnement	44 754,18 €	39 000,00 €	
Investissement			18 180,69 €

263 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2011 :

délibération n° 11024 : subventions 2011

A l'unanimité, les subventions 2011 sont votées par tous les membres présents ou représentés, soit 15 voix.

ACVG Anc. Combat.	50 €
Comité des Fêtes	400 €

ADMR Thaon + Région	200 €
Poly-Handicapés	50 €
Ass. Gymnastique volontaire	250 €
SIAD Canton de Creully	120 €
Comité de jumelage AACV	300 €
Comité Juno	80 €
Restaurants du Coeur	100 €

Taxes communales 2011 :

délibération n° 11025 : Taxes communales 2011

Taxes	Taux 2011
Taxe d'habitation	9,95%
Taxe Foncier bâti	16,50%
Taxe Foncier Non Bâti	27,50%

À l'unanimité de ses membres présents ou représentés, les taux des taxes communales sont votés par tous les membres présents, soit 15 voix.

Rappel : les taxes communales restent inchangées depuis l'année 2008.

264 PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2011

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2011 : par chapitre budgétaire

délibération n° 11026 Budget Primitif

B.P. 2011	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	313 000 €	313 000 €
Investissement	357 000 €	357 000 €

Précisions : les devis du SDEC énergie (syndicat intercommunal d'énergie et d'équipement du Calvados) sont pris en compte dans les dépenses de fonctionnement pour 5 points lumineux chemin du Nouveau Monde. Travaux prévus fin avril début mai.

265 APPROBATION DES TARIFS COMMUNAUX 2011

délibération n° 11027 Approbation des tarifs communaux 2011

Mairie - Agernynois	Tarifs	Arrhes	Caution
2 jours (Week-end ou fériés)	240 €	130 €	400 €
3 jours (du samedi au lundi soir)	290 €	140 €	400 €
Dîmière - Agernynois			
Semaine L,M,M,J	250 €	170 €	450 €
2 jours - Week-end	470 €	170 €	450 €
3 jours ou Pâques	560 €	170 €	450 €
Dîmière - Extérieurs			
Semaine L,M,M,J	330 €	250 €	500 €
2 jours - Week-end	590 €	250 €	500 €
3 jours ou Pâques	700 €	250 €	500 €
Semaine entière Lundi au Ven	1 050 €	250 €	500 €
Cour ½ journée	50 €	--	--
Semaine 1j : L,M,M,J	330 €	250 €	500 €

Tarif EDF : Dîmière – 0,14€ / kwatt consommé à compter du 1^{er} mai 2011.

Coût horaire des agents de la commune pour facturation diverse : ménage, entretien divers, tombe cimetièrre, etc...

Secrétaire de mairie	27,33 €
Agent communal, entretien cour, etc...	17,86 €
Agent ménage, entretien salle, etc...	15,18 €
Coût horaire pour le ménage des salles	22,01 €

266 INFORMATIONS DIVERSES :

ANGUERNY EXPRESS

Nouveaux moyens réactifs pour informer les habitants de la commune : ANGUERNY EXPRESS qui paraîtra dès que le besoin se fera sentir.

N° 1 (mars 2011) informations sur le VC n°1,

N°2 (avril 2011) nouveau projet pour l'accueil des jeunes pendant l'été 2011. Le bulletin communal Anguerny info paraîtra en fin d'année pour retracer tous les événements.

Construction d'un nouveau bâtiment

Construction d'un nouveau bâtiment par Aire Environnement et la commune sur un terrain à côté du nouveau cimetière. Ce projet est destiné à recevoir l'activité chantier école d'AIRE sur un projet d'économie sociale et solidaire.

Ce projet vise à la qualification des stagiaires. En complément, la commune utilisera une partie du bâtiment pour du stockage.

Les deux structures misent sur la complémentarité pour un projet de chantier pédagogique. Projet de 135 m² au sol (8 X 17 intérieur) hauteur sous toiture : 3,10m – Surface pour association AIRE Environnement création d'une pièce de vie : 20 m², d'un atelier de 30 m² minimum et pour le stockage matériel et matériaux : 30 m² et pour la commune stockage annexe de matériel (stockage en longueur du matériel, matériel peu utilisé tel que panneaux électoraux, barrières, mâts, matériel livré non installé..). 40 m². L'étude suit son cours pour trouver des subventions et des acteurs en rapport avec le projet.

Subventions

Une subvention dite Réserve parlementaire du sénateur (Jean Léonce Dupont) de 8 000€ est attribuée à la commune pour les travaux de reconstruction des communs.

Accord du conseil général pour une subvention aux titres des Petites communes 2011-2012 mais demande des précisions pour finaliser les 2 années sur ce dossier. Délibération n° 1030 du 14 décembre 2010

Romanes 2011 :

19, 20, 21 et 22 mai – Thème de 911 à 2011, un village, une histoire et des transformations – Des animations pendant les 4 jours : conférence, exposition réalisée par les enfants des écoles, contes, concours de la meilleure soupe, barbecue géant, cracheur de feu, ateliers de dentellières, de tailleurs de pierres.

Calendrier communal

16 avril	soirée jazz – comité de jumelage à Villons les Buissons
17 avril	Journée sportive de l'intercommunalité à Douvres à 8h 45.

18 avril	réunion des Romanes
19 avril	Conseil communautaire à Douvres-la-Délivrande à 20h 30
21 avril	Inscriptions pour les animations jeunes « été 2011 »
8 mai	Cérémonie commémorative de la victoire de 1945 - Anguerny (cimetière) à 9h 30
11 mai	Réunion des adjoints
15 mai	Foire aux greniers – comité de jumelage à Villons les Buissons
17 mai	Conseil municipal à 20h 30
19, 20, 21 et 22 mai	manifestation des Romanes 2011
28 mai	Portes ouvertes au centre aquatique de Douvres la Délivrande
29 mai	Vide grenier de l'APE RPI
4 juin	cérémonie du 6 juin à Anguerny
11, 12 et 13 juin	voyage du comité de jumelage « East Woodhay » en Angleterre
25 juin	kermesse des écoles à Basly
1, 2 et 3 juillet	visite des jardins normands par les Anglais du comité de jumelage « East Woodhay ».

Fin de séance 23h05

Le **17 mai 2011** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur YAOUANC, Maire;

Etaient présents : Messieurs GUILLOUARD et LEMARINIER, Madame GUERET-HAMET, Monsieur MAUPAS, adjoints ;

Monsieur DE PINHO, Madame ROCHEFORT, Messieurs LE PETIT et FREMONT, Madame JACQUELINE, Monsieur LE BRET et Madame HANNOT, conseillers

Etaient absents excusés : Mesdames ONFROY (pouvoir à HANNOT) et CHEZE (pouvoir à GUERET-HAMET), Monsieur LUCAS

Etait absent non excusé : néant

Monsieur LE PETIT a été élu secrétaire de séance.

nombre de conseillers en exercice 15 ; présents 12 ; votants 12+2 pouvoirs
date de convocation : 12 mai 2011

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 14 avril 2011 est adopté à l'unanimité.

267 AVENANT À LA CONVENTION AVEC L'ETAT EN MATIÈRE D'URBANISME :

délibération n° 11028 : DDTM

La DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) propose d'avoir une relation plus rapide avec les pétitionnaires afin de limiter les échanges par voie papier dès lors que la commune le souhaite.

Le Conseil Municipal approuve cette décision et accepte ce nouveau mode de transmission dès maintenant, et autorise son maire à signer la convention correspondante.

268 APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT :

délibération n° 11029 : zonage d'assainissement

Le conseil municipal approuve le zonage d'assainissement de la commune présenté par Monsieur Maupas, adjoint.

Révision du plan d'épandage des boues de la station d'épuration du nouveau monde (agglomération de Caen) : le maire informe que la commune fait partie de cette nouvelle zone et qu'une enquête publique aura lieu de 22 mai au 30 juin 2011 en mairie d'Anguerny.

269 APPROBATION DU MARCHÉ DES COMMUNS (ARCHITECTE, DÉMOLITION) :

délibération n° 11030 : Marchés à procédure adaptée :

architecte : Attribution par la commission d'appel d'offres au cabinet ARTEA, 42 rue des cordes 14000 CAEN pour un montant de 15 665,24 € H.T. soit 18 735,63€ TTC.

démolition du bâtiment des communs : attribution du marché par la commission d'appel d'offres à l'entreprise Leclerc, rue Antoine Becquerel, 14123 IFS pour un montant de 9 750€ H.T. soit 11 661 € TTC.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les deux marchés et autorise toutes les signatures qui en résultent.

270 SUBVENTION APCR (AMÉNAGEMENT DES PETITES COMMUNES RURALES) DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LES COMMUNS :

Suite au courrier du Conseil général, le Conseil Municipal propose de revoir le Conseiller Général Monsieur Jean-Pierre Lavis, pour l'obtention des deux années comme demandé initialement (2011 et 2012) (Délibération n° 1030 du 12 décembre 2010) au titre de l'aménagement des petites communes rurales pour le dossier des communs. Si cela n'est pas possible, le Conseil Municipal prend la décision proposée par le conseil Général de quatre années successives dont 2011, 2012, 2013 et 2014 pour ce projet.

271 SDEC ÉNERGIE

délibération n° 11031 : devis SDEC Énergie

Devis

Monsieur Guillouard explique que la commune a reçu un devis SDEC Énergie pour une extension d'un luminaire sur façade (devis 1102.EPI.066).

La participation de la commune s'élève à 1 534,57€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote favorablement cette dépense et autorise son maire à signer toutes les pièces nécessaires pour régler ce dossier.

Présentation du rapport éclairage du SDEC :

Le Conseil Municipal prend note des explications données par Monsieur Guillouard, délégué, sur le rapport annuel de l'éclairage public fourni pour le syndicat SDEC Énergie. La commune a 5 armoires et 178 foyers lumineux.

272 RAPPORT DE CONTRÔLE (SDEC) ET COMPTE RENDU RÉUNION ERDF (BROUAY) :

Le temps moyen de coupure par habitant est de 82 mn par an dans le Calvados. Les investissements d'ERDF pour HTA et BT sont en hausse pour cette année 2011. Les représentants d'ERDF ont présenté le futur compteur « Linky » qui sera installé avant 2018 dans toute la France.

273 CONVENTION SUR L'HYDRAULIQUE AVEC LA COMMUNE DE COLOMBY :

La convention entre Anguerny et Colomby-sur-Thaon a pour objectif de définir les modalités de fonctionnement de la délégation de maîtrise d'ouvrage, le cadre juridique et financier de la maîtrise d'ouvrage qui est confiée par la commune d'Anguerny à la commune de Colomby-sur-Thaon. Le fonctionnement de la délégation comprend l'appel d'offres, la commission d'appel d'offres, la passation des marchés de travaux, le début d'exécution des prestations et le suivi de chantier.

Les estimations du marché pour la commune d'Anguerny 7 976,50 € HT soit 9 539,89€ TTC et pour la commune de Colomby-sur-Thaon 284 294,50 € HT soit 340 016,22€TTC. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention avec Colomby sur Thaon.

274 AVIS SUR DISTRIBUTEUR DE PAIN :

Suite au sondage réalisé sur le site de la commune, le Maire informe le Conseil Municipal du résultat – Les réponses sont favorables très majoritairement pour l'implantation d'un distributeur de pain mécanique.

Le Conseil Municipal souhaite continuer l'étude et met à l'étude la convention avec le boulanger.

275 INFORMATION SUR LES ROMANES :

Du 19 au 22 mai - conteurs, conférences, ateliers extérieurs (taille de pierres, broderie, jardins, calligraphie, puzzle) confection de soupe, jongleurs seront présents pendant ces 4 jours dans la cour Dîmière ou dans la grange.

276 INTERCOMMUNALITÉ « CŒUR DE NACRE » : ACTUALITÉ ET INFORMATIONS DIVERSES :

28 mai portes ouvertes du centre aquatique de 10 h à 17 h.

La communauté de commune a lancé une DSP (délégation de service public) pour la gestion du futur centre aquatique.

277 ADHÉSION CDAS (CENTRE DÉPARTEMENTAL D'ACTION SOCIALE DE LA MANCHE)

Madame Hamet, adjointe, présente au Conseil Municipal les conditions de l'adhésion au CDAS50 qui permettra aux employés de bénéficier des aides sociales. La décision est reportée au prochain conseil.

278 INFORMATIONS DIVERSES :

Anguerny info : réunion de préparation 14 juin à 20h 30 – la parution est prévue pour le mois de septembre.

Limite de la commune : suite à la visite de Madame Sininger et Monsieur Levallois (ARD), une étude est en cours pour déterminer l'entrée et la sortie de la commune sur le CD 79 (zone 50 km/h, zone 70 km/h, etc, ...)

Le dernier panneau d'affichage de la société APIC sera installé au carrefour CD 141E et l'entrée de la rue des Erables.

Charte d'entretien des espaces publics - 3 niveaux de réglementation 1) application de la réglementation,

2) diminution des quantités des produits phytosanitaires,

3) suppression de l'usage des phytosanitaires.

Anguerny Express n°4 concernera le projet des communs

14 mai - 25 enfants de la commune ont participé à la chasse aux œufs, une organisation du comité des fêtes.

Calendrier communal

28 mai	Portes ouvertes au centre aquatique de Douvres la Délivrande
29 mai	Vide grenier de l'APE RPI à Basly
4 juin	Cérémonie du 6 juin à Anguerny à 11h
11, 12 et 13 juin	Voyage du comité de jumelage « East Woodhay » en Angleterre
25 juin	Kermesse des écoles à Basly
1, 2 et 3 juillet	Visite des jardins normands par les Anglais du comité de jumelage « East Woodhay ».
4 au 8 juil.	Semaine 1 → stage pour les jeunes de 12 à 14 ans sur le thème « le cirque »
11 au 13 juil.	Semaine 2 → thème « cuisine et land art »
21 au 26 août	Semaine 3 → thème « activités sportives »
29 août au 2 sept.	Semaine 4 → thème « atelier créatif »
4 sept.	Foire aux greniers organisée par le comité des fêtes
8 sept.	22 aînés de la commune participeront au voyage de l'AIVA (association intercommunale pour le voyage des anciens du canton de Creully). Cette année, ils prendront en bus la direction de la baie de Cancale avec la visite des grands travaux du Mont-Saint-Michel
17 et 18 sept.	Journée du patrimoine de 14 à 18h.
4 déc.	Repas des Aînés de la commune sur le thème « Les Normands »
11 déc	Noël des enfants de la commune à la Grange aux Dîmes

Fin de séance : 23h10

Le **23 juin 2011** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur YAOUANC, Maire;

Etaient présents : Messieurs GUILLOUARD et LEMARINIER, Madame GUERET-HAMET, Monsieur MAUPAS, adjoints ;

Monsieur DE PINHO, Mesdames ONFROY, ROCHEFORT, Monsieur LE PETIT, et, Mesdames JACQUELINE et HANNOT, conseillers

Etaient absents excusés : Madame CHEZE (pouvoir à Madame GUERET-HAMET) ; Monsieur FREMONT ; Monsieur LUCAS et Monsieur LE BRET (pouvoir à Monsieur GUILLOUARD)

Etait absent non excusé : néant

Monsieur MAUPAS a été élu secrétaire de séance.

nombre de conseillers en exercice : 15 ; présents : 11 ; votants : 11 + 2 pouvoirs
date de convocation : 16 juin 2011

Aucune remarque particulière n'ayant été formulée, le compte rendu de la réunion du 17 mai 2011 est adopté à l'unanimité.

Avant d'examiner les points inscrits à l'ordre du jour, Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui se sont investies et ont participé aux différentes manifestations organisées dans la commune.

279 - TRAVAUX COMMUNAUX

Ancienne Porcherie (cour de la Dîmière) :

Dans la continuité de la restauration du mur de séparation (côté cour) avec les parcs ce petit bâtiment va être entièrement restauré : murs, charpente et toiture par l'Association AIRE Environnement. Le Conseil Municipal remercie l'entreprise Tillard de Mathieu qui offre un lot d'ardoises pour la couverture de ce bâtiment.

Pour terminer la restauration de cet ensemble, les murs appartenant à la commune, le Conseil Municipal vote à l'unanimité une somme de 3010 €. (Travaux à réaliser côté privé).

Bâtiment technique (atelier) :

Le bardage de la façade a été remplacé (3 558,10 € ttc). Travaux effectués par l'Entreprise Tillard.

Eclairage public

L'extension de l'éclairage a été réalisé sur le Chemin du Nouveau Monde par la mise en place de 5 foyers lumineux.

Suite à la modification de la future entrée de la cour de la dîmière, un foyer lumineux a été déplacé (éclairage du rond-point).

Un foyer lumineux a également été installé sur la façade (bardage) du bâtiment atelier de la Dîmière.

Pour tous ces travaux d'éclairage, participation du SDEC Energie.

Grange Dîmière - Equipement de la cuisine :

Installation d'une nouvelle hotte, en remplacement de l'ancienne défectueuse.

Cimetière

La partie supérieure du mur du cimetière (côté sud) a présenté un gros désordre dans la maçonnerie au cours de l'hiver dernier (ce mur appartient à un particulier).

La commune a décidé de reprendre l'alignement général du mur (côté sud) et de reconstruire sur les anciennes fondations (mur supprimé il y a quelques décennies). La reconstruction du mur d'une hauteur de 0.80 m sur 20 m de long est réalisée par l'Association AIRE Environnement.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité une somme de 3010 € pour terminer la restauration de cet ensemble.

Bâtiment « les communs »

La déconstruction de ce bâtiment a été faite par l'entreprise LECLERC, suite au marché passé après appel d'offres.

Le bulletin d'information « Anguerny express n° 4 » diffusé en juin, fait le point sur les projets d'aménagement.

Rue de Coursanne

Suite à de très gros problèmes d'alimentation électrique ayant provoqué des dégâts chez de nombreux particuliers riverains de la rue de Coursanne, à l'automne dernier, E.R.D.F. va entreprendre des travaux d'une durée prévisionnelle d'un mois.

280 PROJET D'ATELIER POUR L'ASSOCIATION AIRE ENVIRONNEMENT

délibération n° 11032 : atelier pour l'Association AIRE Environnement

Dans le cadre du projet de création d'un atelier d'insertion, Monsieur le Maire présente un cahier des charges pour le recrutement d'un maître d'œuvre. Il s'agit d'un marché à procédure adaptée pour cet appel d'offres. (Le dossier est à retirer soit par courrier sur demande à la mairie ou par le site internet de la commune).

Le Conseil Municipal approuve ce cahier des charges et autorise son maire à passer et signer toutes pièces du dossier.

281 PAPI (PLAN D'ACTION POUR LA PRÉVENTION DES INONDATIONS)

Monsieur le Maire donne au Conseil Municipal des informations sur diverses réunions. Suite aux deux études de bassin versant réalisées par la Société Alise, deux dossiers ont été déposés et ont été inscrits en priorité dans le plan :

- 1^{er} dossier « Aquamare »

La mare d'Anguerny. - Amélioration du réseau d'eaux pluviales existant du bassin versant de la mare dont le périmètre concerne les communes d'Anguerny, Colomby sur Thaon et Douvres la Délivrande.

Actions à mettre en œuvre dans le cadre du PAPI : aménagement de mares d'infiltration, création de talus plantés, plantation de haies, redimensionnement des réseaux d'eau pluviale, réorganisation parcellaire, création et reprofilage des fossés. Travaux à réaliser entre 2012 et 2015 pour un montant de 328 200 € HT.

- 2^{ème} dossier « Aquamonde »

La mare du Nouveau Monde. – L'objectif principal de ce scénario d'aménagements est de redonner un exutoire aux eaux superficielles de bassin versant de la mare du Nouveau Monde, après leur collecte et leur tamponnement au niveau de l'intersection entre le CD 141 et le Chemin du Nouveau Monde,

Actions à mettre en œuvre dans le cadre du PAPI : comblement de la mare actuelle du Nouveau Monde, création d'un bassin tampon, création de fossés, pose de buses, création de talus et d'une prairie inondable.

Ces travaux à réaliser entre 2012/2015 d'un coût de 115 000 € HT concernent la commune d'Anguerny

L'inscription à ce plan d'action ouvre l'aide de partenaires financiers : FEDER (Europe) CPER (Région) et autres : Département, AESN (Agence de l'Eau Seine Normandie).

282 SAGE (SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORNE AVAL-SEULLES)

Des informations ont été données sur ce sujet au Conseil Municipal du 14/04/2011 ;

délibération n° 11033 : SAGE

Monsieur le Maire donne des explications sur la commission locale de l'eau du SAGE Orne aval-Seulles qui a adopté le projet de SAGE du 25 février 2011. Ce document de planification vise une meilleure adéquation entre l'aménagement du territoire, la gestion des ressources en eau et la protection de l'eau et des milieux aquatiques. Il est demandé à la commune de donner son avis sur le projet proposé par la commission locale de l'eau. Le Conseil Municipal n'émet pas de remarque sur le projet.

283 PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)

délibération n° 11034 : PLU

Monsieur le Maire présente le dossier de consultation de révision du P.O.S. (Plan d'occupation des sols) en P.L.U. Dossier commun Anguerny – Colomby sur Thaon élaboré par le C.A.U.E. (Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement).

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents nécessaires à cet avis de publication concernant le marché :

1 P.L.U. commune d'Anguerny

1 P.L.U. commune de Colomby sur Thaon

284 ACCUEIL LOISIRS JEUNES

Madame Rochefort présente l'état des inscriptions en cours aux différents stages proposés aux jeunes de 12 à 14 ans au cours de l'été. Quatre semaines sont programmées avec des thèmes variés. La première semaine du 4 au 8 juillet 2011 est complète, pour les autres périodes, les inscriptions continuent.

La commune d'Anguerny prend en charge quelques dépenses pour diverses fournitures pour un montant de 500 €.

285 ROMANES 2011

Le bilan de cette manifestation est satisfaisant avec des animations de qualité, toutefois un regret sur la faible participation des Agernynois.

délibération n° 11035 : Perchemine

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec la Compagnie «Le Perchemine » pour le spectacle donné dans le cadre des Romanes pour un montant de 1000 €.

Quatre entreprises d'Anguerny ont subventionné cette fête, le Conseil Municipal les remercie vivement.

286 AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

délibération n° 11036 SDCI

Monsieur le Maire rappelle que le projet du Schéma, en rapport avec la réforme des collectivités territoriales, doit être soumis, pour avis aux conseils municipaux des communes et organes délibérants des ECPI et syndicats mixtes concernés.

Les propositions de ce schéma sont les suivantes :

- rattachement des communes isolées,
- extension du périmètre pour la communauté d'agglomération de Caen la Mer
- fusion de communautés de communes
- réduction du nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes.

Après débat, Monsieur le Maire propose :

de donner un avis favorable au projet de schéma départemental de coopération intercommunale du Calvados présenté par M. le Préfet

de faire un vœu d'engagement sur le territoire de la région caennaise (Caen Métropole) de se prononcer favorablement à une intégration ou une fusion des services d'assainissement des 3 communes du territoire intercommunal – Anguerny – Anisy et Colomby sur Thaon avec celui de Caen la Mer.

287 PLAN D'EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX DE CAEN LA MER

délibération n° 11037 : Plan d'épandage des boues

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de ce nouveau plan qui est en enquête publique jusqu'au 30 juin 2011 (dossier consultable à la mairie d'Anguerny).

193 communes dans un rayon de 50 kms autour de Caen, dont 77 agriculteurs, pour une surface de 9 200 ha sont concernées par ce nouveau plan.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable par 10 voix pour et 3 abstentions.

288 INFORMATIONS DIVERSES

22h30 – départ de Madame Onfroy

Comité de Jumelage

Pendant le week-end de la Pentecôte, 35 membres du Comité de Jumelage « East Wood'Hay » se sont rendus en Grande-Bretagne.

Anguerny Express

Parution le 20 juin 2011 de l'Anguerny Express n° 4 sur les projets d'aménagement des communs de l'ensemble Dîmière.

Sivos abc

Point sur le Sivos *abc* (Syndicat Intercommunal à vocation scolaire) :

- Ecole de Basly : fermeture d'une classe à la prochaine rentrée,
- Arrêt de l'auxiliaire de vie et des intervenants extérieurs pour l'apprentissage de l'anglais sur le SIVOS Abc à la rentrée 2011-2012.

Le Conseil Municipal déplore l'abandon de cette formation dans nos écoles.

SDIS (Service Départemental Incendie et Sécurité) – Contrôle des hydrants communaux (bornes incendie) : aucune remarque particulière, un devis de maintenance avec la Société SAUR est en cours.

Alerte incendie dans les écoles : une intervention a eu lieu au début du mois de juin.

Intercommunalité « Cœur de Nacre »

Actualité et informations diverses :

- Ecole de musique de Luc sur Mer : des difficultés de gestion se sont révélées depuis plusieurs mois. Pour la prochaine rentrée, il est souhaité une dissolution de l'Association.
A la prochaine rentrée l'inscription des élèves est centralisée sur les 2 écoles de musique « ADEM et Luc sur Mer.
La communauté de commune souhaite créer une seule école.
- Le futur Centre Aquatique de Douvres la Délivrante s'appellera « **Aquanacre** ».

Bulletin d'Informations Municipal

La parution du prochain bulletin communal n° 53 est prévue à la fin du mois de Septembre.

Calendrier communal

31 août, 21 sept.	Réunion des adjoints
29 juin	commission « Permis de construire »
30 juin	dernier jour pour consulter à la mairie, le dossier d'enquête publique sur le plan d'épandage des boues de la station d'épuration des eaux de Caen-la-mer
2 sept.	Réunion avec les jeunes de la commune avec l'ADAJ – point sur les stages de l'été 2011
4 sept.	Foire aux greniers organisée par le comité des fêtes
8 sept.	22 aînés de la commune participent au voyage de l'AIVA (association intercommunale pour le voyage des anciens du canton de Creully) 2011 en direction de la baie de Cancale en bus puis la visite des grands travaux du Mont-Saint-Michel
17 et 18 sept.	Journée du patrimoine de 14 à 18h pour l'église et le clocher
3 oct.	Réunion du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
6 oct.	2e ramassage des encombrants
11 nov.	Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 au monument aux morts de Colomby-sur-Thaon à 9h 30
4 déc.	Repas des Aînés de la commune sur le thème « Les Normands » à l'auberge « Saint-Martin » à Creully.
11 déc	manifestation du Noël des enfants à la Grange aux Dîmes

Elections Présidentielles	22 avril et 6 mai 2012
Elections législatives	10 et 17 juin 2012

Fin de séance 23h20.

Le **6 septembre 2011** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur YAOUANC, Maire;

Etaient présents : Monsieur GUILLOUARD, Madame GUERET-HAMET, Monsieur MAUPAS, adjoints ;

Monsieur DE PINHO, Mesdames ONFROY, ROCHEFORT et CHEZE, Messieurs LE PETIT, FREMONT, Madame JACQUELINE, Monsieur LE BRET, conseillers
Etaient absents excusés : Messieurs LEMARINIER (pouvoir à GUILLOUARD), LUCAS (pouvoir à FREMONT) et Madame HANNOT
Etait absent non excusé : néant

Monsieur LE BRET a été élu secrétaire de séance.

nombre de conseillers en exercice 15 présents 12 votants 12 + 2 pouvoirs
date de convocation : 31 août 2011

La séance est ouverte par Monsieur Guillouard, 1^{er} adjoint, excusant le retard du maire, sortant d'une précédente réunion.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal de la réunion du 23 juin 2011 est adopté à l'unanimité.

Avant de commencer la séance de conseil municipal, l'adjoint au maire, Monsieur Guillouard demande une minute de silence en l'honneur de Jean-Louis Bianchi (ancien combattant et conseiller municipal de 2001 à 2008) décédé le 12 août 2011 à son domicile et pour Monsieur Jérôme Héloüin (ancien conseiller) décédé le 7 août dernier à Luc-sur-Mer. A son arrivée, il donne la parole à Monsieur Yaouanc, maire.

Monsieur le Maire félicite l'exploit sportif de Monsieur Guillouard en effectuant l'épreuve de cyclotourisme Paris-Brest-Paris.

289 DÉLIBÉRATION POUR UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR UN ORGANISME DE RECHERCHE

délibération n° 11038 : subvention exceptionnelle (FRC)

Le conseil municipal vote à l'unanimité une subvention de 50€ à la Fédération de Recherche sur le Cerveau (FRC), souhait de la famille Bianchi.

290 POINT SUR LES TRAVAUX COMMUNAUX :

Les écoles : la porte de secours est posée dans l'ancienne classe depuis la fin du mois d'août.

Eclairage Public : la pose des 5 points lumineux chemin du nouveau monde est terminée de même que le déplacement de l'éclairage public au rond-point de l'église et l'installation d'un point lumineux dans la cour de la Grange aux dîmes, sur l'atelier municipal.

Centre village : la démolition du bâtiment des communs est terminée depuis la mi-juillet. Le terrassement est réalisé pour le petit collectif, le début de la construction est prévu à la fin du mois de septembre (chantier suivi par la société Partélios).
Création d'un accès à la cour de la dîmière

291 DOSSIER « PETIT COLLECTIF ET LES COMMUNS » :

La commune a reçu un chèque de 4 800€ de la société Partélios, pour le bail emphytéotique de 30 ans pour l'ensemble du « Petit collectif ».

Dossier des communs : le cabinet Artéa réalise le document du lancement de l'appel d'offres pour la reconstruction du bâtiment.

292 DÉLIBÉRATION POUR LA GARANTIE D'EMPRUNT « PETIT COLLECTIF » :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la garantie totale de l'emprunt pour un montant de 500 000€ d'une durée de 30 ans, réalisé par la société Partélios habitat. Le CM donne pouvoir au maire pour signer cette délibération et tous les courriers en rapport avec cette garantie d'emprunt.

délibération n° 11039 : garantie Emprunt Petit Collectif

Vu la demande formulée par la Société PARTELIOS HABITAT

et tendant à financer les travaux de construction de 5 logements « Rue du Bout Maçon »

Vu le rapport établi par

et concluant à

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales Vu l'article 2298 du Code civil ;

DELIBERE

Article 1 : La Commune d'ANGUERNY accorde sa garantie pour le remboursement d'un emprunt d'un montant de 500.000,00 euros que la Société PARTELIOS HABITAT se propose de contracter auprès de la Caisse des dépôts et consignations
Ce prêt PLUS est destiné à financer la construction de 5 logements à ANGUERNY

Article 2 : Les caractéristiques du prêt sont les suivantes

- 1-Prêt PLUS (5 collectifs)
 - Montant du prêt : 500.000,00 euros
 - Durée totale du prêt : 30 ans
 - Périodicité des échéances : annuelles
 - Index : Livret A
 - Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt + 60 pdb.
 - Taux annuel de progressivité : de 0 à 0,50 % maximum (actualisable à la date d'effet du contrat en cas de variation du taux du Livret A).
 - Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0%.

Article 3 : La garantie est apportée aux conditions suivantes

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt, soit 30 ans et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par PARTELIOS HABITAT, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Il est précisé que si la durée de préfinancement retenue par l'emprunteur est inférieure à douze (12) mois, les intérêts courus pendant cette période sont exigibles au terme de cette période.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage à se substituer à PARTELIOS HABITAT pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 4 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt

Article 5 : Le Conseil autorise le Maire à intervenir aux contrats de prêt qui sera passé entre la Caisse des dépôts et consignations et l'emprunteur.

293 APPEL D'OFFRE EN COURS : PLU (PLAN LOCAL URBANISME) : **AVIS DE PUBLICITÉ :**

13 demandes de retrait de dossiers mais seulement 4 ont répondu à la date limite, qui était le 2 septembre dernier.

Un délai de 2 ans est à prévoir pour aboutir à la publication finale de ce PLU commun avec Colomby-sur-Thaon.

Monsieur le Maire présente aux conseillers les objectifs poursuivis par la commune dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme pour :

- Prévoir l'aménagement de la commune sur les 15 ans à venir.
- Intégrer les données du SCoT.
- Intégrer également les éléments de la charte intercommunale d'aménagement de la Communauté de communes « Cœur de Nacre », en particulier, densifier les constructions et limiter la consommation de surfaces.
- Prévoir l'ensemble des aménagements dans une perspective de développement durable.

Pour le suivi de cette étude, les 2 conseils municipaux (Anguerny et Colomby) sont d'accord sur la concertation qui se déroulera dans les modalités suivantes :

- Affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires
- Articles dans le bulletin municipal
- Exposition publique avant que le PLU ne soit arrêté
- Affichage en mairie
- Dossier disponible en mairie

Les moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat seront les suivants : registre destiné aux observations mis à disposition pendant la procédure et des réunions publiques avec la population seront organisées.

délibération n° 11040 PLU

Conformément aux dispositions des articles L.123-19 et L.300-2 du code de l'urbanisme, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les **objectifs poursuivis par la commune** dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Prévoir l'aménagement de la commune sur les 15 ans à venir

- intégrer les données du SCoT
- intégrer également les éléments de la charte intercommunale d'aménagement de la Communauté de communes Cœur de Nacre
- en particulier, densifier les constructions et limiter la consommation de surfaces
- prévoir l'ensemble des aménagements dans une perspective de développement durable

Conformément aux dispositions de l'article L.300-2 du code de l'urbanisme, et au vu des objectifs susmentionnés de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme, Monsieur le Maire expose la nécessité de d'engager une procédure de

concertation avec la population pendant toute la durée de l'étude et jusqu'à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Le conseil municipal,

VU l'article L.123-19 du code de l'urbanisme ;

VU les articles L.123- 1 et suivants et R.123- 1 et suivants du code de l'urbanisme ;

VU l'article L.300-2 du code de l'urbanisme ;

VU le Plan d'Occupation des Sols approuvé par délibération du 25 août 1995

ENTENDU l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré :

- **prescrit** la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme ;
- **ouvre la concertation** pendant toute la durée de l'étude et jusqu'à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme ;

La concertation se déroulera dans les modalités suivantes :

Moyens d'information à utiliser :

- affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires
- articles dans le bulletin municipal
- exposition publique avant que le PLU ne soit arrêté
- affichage en mairie
- dossier disponible en mairie

Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :

- un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, en mairie aux heures et jours habituels d'ouverture. Une synthèse des réponses sera disponible pour le public.
- des réunions publiques avec la population

Conformément à l'article L.123-6 du code de l'urbanisme et dans les conditions prévues à l'article L.111-8 du même code, à compter de la publication de la présente délibération, l'autorité compétente décide de surseoir à statuer sur les demandes d'autorisation concernant des constructions, installations ou opérations qui seraient de nature à compromettre ou à rendre plus onéreuse l'exécution du futur plan.

Conformément aux dispositions de l'article R.123-18 du code de l'urbanisme, à l'issue de la concertation, le conseil municipal délibérera simultanément sur le bilan de la concertation et sur l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée :

- au préfet et aux services de l'Etat (STAP, DDT, DREAL, ARS) ;
- aux présidents du conseil régional et du conseil général ;
- au président de Caen-Métropole, syndicat mixte en charge du SCoT ;
- au président de la communauté de communes Cœur de Nacre.
- aux représentants de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre de métiers, de la chambre d'agriculture ;

Les récipiendaires de la notification ci-dessus évoquée sont associés à la procédure de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.

En outre, conformément aux dispositions de l'article R.123-17 du Code de l'urbanisme, l'Institut National de l'Origine et de la Qualité et le Centre national de la propriété forestière seront également consultés.

Conformément aux articles R.123-24 et R.123-25 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la délibération que reprennent les articles précédents.

Cette délibération sera affichée en mairie et mentionnée dans un journal diffusé dans le département.

294 POINT « ACCUEIL LOISIRS JEUNES »:

Madame Rochefort, qui a suivi et préparé ce dossier, donne quelques informations sur cet accueil « Loisirs Jeunes » durant la période de l'été. 12 jeunes ont fréquenté ces activités (dont 7 de la commune) sur 4 semaines. Tous les enfants (tranche 12-14 ans) sont contents et sont favorables à une poursuite de ces stages.

295 OPÉRATION « VOISINS VIGILANTS »:

Suite à une circulaire interministérielle du 22 juin dernier sur les « voisins vigilants » et après débat, le Conseil Municipal souhaite ne pas donner suite à cette opération, sous cette forme.

296 RENTRÉE SCOLAIRE :

225 enfants fréquentent les 3 écoles et 120 repas ont été servis aux cantines de Anisy et Anguerny. Tous les élèves de CP sont arrivés à Anguerny.

297 HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le nouvel horaire d'ouverture de la mairie au public à compter du 1^{er} octobre 2011, le samedi : ouverture au public de 10h à 12h 30 – pas de changement pour le mercredi soir de 17h à 19h.

298 INFORMATIONS DIVERSES :

Communauté de communes « Cœur de Nacre » -

L'ouverture du centre aquatique est prévue fin mars 2012.

Écoles de musique, difficultés pour regrouper les 2 écoles de musique (Douvres et Luc-sur-Mer)

Marque page donne rendez-vous à la grange aux dîmière, le 14 septembre à 19h.

Voyage médiéval en « Cœur de Nacre » les 17 et 18 septembre, pour Anguerny, l'église Saint-Martin sera ouverte au public de 14h à 18h : visite libre

CDCI Intercommunale, Monsieur Guillouard et Monsieur Maupas sont proposés pour cette commission intercommunale.

Les gens du voyage se sont installés pendant 20 jours sur le terrain de football de la commune.

Bulletin communal n° 53 : la parution est prévue fin septembre.

Calendrier communal :

8 sept.	22 aînés de la commune participent au voyage de l'AIVA (association intercommunale pour le voyage des anciens du canton de Creully) en direction de la baie de Cancale en bus puis la visite des grands travaux du Mont-Saint-Michel
---------	--

10 sept.	Commission « électorale » à 10h.
10 sept.	Forum des associations salle Léo Ferré de Douvres-la-Délivrande
17 sept	après-midi sportif à Anguerny, randonnée pédestre, vélo, jogging – comité des fêtes avec le club cyclo de Luc-sur-Mer - Rdv 14h mairie
17 et 18 sept.	journée du patrimoine de 14 à 18h pour l'église et le clocher
20 sept.	comité syndical du SIVOS à 20h 30
21 sept. et 12 oct.	Réunion des adjoints à 19h 45
22 sept.	conseil communautaire à Douvres à 20h 30
3 oct.	réunion du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
6 oct.	2 ^{ème} ramassage des encombrants
17 oct.	commission « Animation » Préparation arbre de Noël 2011 à 20h 30
20 oct.	conseil municipal n° 33 à 20h 30
28 oct.	conseil communautaire à Douvres à 18h 30
11 nov.	cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 au monument aux morts de Colomby-sur-Thaon à 9h 30
23 nov.	commission « Finances communales » à 18h 30
25 nov.	conférence sur la naissance de la Normandie à la Grange aux Dîmes à 20h 30.
4 déc.	repas des Aînés de la commune sur le thème « Le vélo » à l'auberge « Saint-Martin » à Creully.
7 déc.	commission « Permis de construire » à 18h 30
11 déc	manifestation du Noël des enfants à la Grange aux Dîmes à 15h.
17 déc	distribution des colis de Noël par le CCAS
19 déc	commission « électorale » à 18h.
Année 2012	
2 janv	vœux du maire à la Grange aux Dîmes à 19h.
22 avril et 6 mai 2012	Elections Présidentielles
10 et 17 juin 2012	Elections législatives

Fin de séance 23h10

Le **8 novembre 2011** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur YAOUANC, Maire;

Etaient présents : Messieurs GUILLOUARD et LEMARINIER, Madame GUERET-HAMET, Monsieur MAUPAS, adjoints ;
Monsieur DE PINHO, Mesdames ONFROY et ROCHEFORT, Messieurs LE PETIT et FREMONT, Madame JACQUELINE et Monsieur LE BRET, conseillers

Etaient absents excusés : Madame CHEZE (pouvoir à Madame GUERET-HAMET) ;
Monsieur LUCAS (pouvoir à Monsieur GUILLOUARD) ; Madame HANNOT

Etait absent non excusé : néant

Madame ROCHEFORT a été élue secrétaire de séance.

nombre de conseillers en exercice 15 présents 12 votants 12+2 pouvoirs
date de convocation : 2 novembre 2011

Avant de commencer, le maire donne des nouvelles de Mme Chantal Hannot, conseillère, dont la santé s'améliore doucement. Le conseil municipal lui souhaite un prompt rétablissement.

Il informe le Conseil Municipal du décès survenu, le 25 octobre de Monsieur Alexandre ANNE.

299 PLU : APPROBATION DU MARCHÉ ET COMPLÉMENT DE LA COMMISSION PLU

délibération n° 11041 – PLU

Suite à l'étude par la commission d'appel d'offres de différentes propositions, le marché est attribué au cabinet Schneider (42 avenue du 6 juin à CAEN). Ce marché comporte 30 réunions concernant l'étude de la révision de deux plans d'occupation des sols (POS) dans la forme juridique de deux plans locaux d'urbanisme (PLU) pour le groupement de communes d'Anguerny et Colomby sur Thaon.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le marché attribué par la commission d'appel d'offres pour un montant 29 700 € HT.

Le comité (PLU) de la commune d'Anguerny est formé par mesdames Rochefort, Chèze, Jacqueline, messieurs Yaouanc, Maupas, Le Bret, Lemarinier et Guillouard. Les prochaines réunions se tiendront le 23 novembre et 16 décembre avec Madame Sibaud, du cabinet Schneider, à la mairie.

300 POSTE D'AGENT TERRITORIAL CONTRACTUEL CHARGÉ DE L'ENTRETIEN DE LA COMMUNE :

Monsieur le Maire informe de la reprise d'un poste resté vacant, créé par une délibération de 2009 (délib n° 937) « création d'un poste d'agent d'entretien pour 17h 30 par semaine », pour une période de 6 mois (mission : entretien de la commune). L'employé communal est actuellement sur un poste communal pour des besoins saisonniers de 24h par semaine.

A compter du 17 novembre, cet employé travaillera 17h 30 par semaine. Il a, par ailleurs, un contrat de travail de 8 h par semaine avec le Sivos *abc*.

Le Conseil Municipal prend en compte ce changement.

301 PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL :

délibération n° 11042 CAS

Il est présenté deux organismes aux conseillers :

- CDAS 50 : Comité départemental d'Action Sociale 50
- CNAS : Comité National d'Action Sociale

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'adhésion au CDAS afin de financer les prestations d'action sociale destinées aux employés communaux.

302 FIXATION DU TAUX DE LA TAXE AMÉNAGEMENT :

délibération n° 11043 taxe aménagement

La taxe d'aménagement, en remplacement de la TLE (Taxe Locale d'Équipement), s'applique aux opérations d'aménagement et aux opérations de construction, de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments installations ou aménagements de toutes natures soumises à un régime d'autorisation sous réserve d'exonérations. Le fait générateur de la taxe demeure la date de la délivrance de l'autorisation.

Monsieur le maire informe les conseillers des exonérations de droit ou facultatives.

Le Conseil Municipal vote à 13 voix pour (1 voix ne se prononce pas) le pourcentage de 5% applicable à partir du 1^{er} mars 2012 pour le dépôt de nouveaux dossiers.

Seront exonérés :

- les dossiers déposés sous la forme PTZ+,
- les locaux à usage industriel et leurs annexes
- les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400m²
- les immeubles classés ou inscrits.

303 CONSTRUCTION DES COMMUNS :

Le maire informe les conseillers du dossier. Le dossier de permis de construire est en court d'instruction à la DDTM.

Le permis de construire a été approuvé par l'Architecte des Bâtiments de France et la commission d'accessibilité. La commune est en attente de l'avis du SDIS sur l'aspect sécurité.

Selon l'architecte, des études complémentaires vont être nécessaires : une étude du sol, une étude thermique et une étude de voirie.

21h 55 : départ de Monsieur François FREMONT

304 PROJET "AIRE-GUERNY" (ATELIER D'INSERTION) :

Une réunion est prévue le 14 novembre prochain à 18h 30 pour avancer sur ce dossier en espérant obtenir des aides soit de la région ou de l'état.

305 RAPPORT ANNUEL DU SYNDICAT D'EAU :

Le syndicat est constitué de 13 communes. Le forage d'Anguerny a fourni 42 816 m³. Le réseau est de 136 km. L'exploitant est la société SAUR qui a en charge la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, l'entretien et la permanence du service.

En 2010, les abonnés domestiques ont consommé 401 460 m³, en baisse de 6,15% par rapport à 2009, soit en moyenne 116 litres par habitant et par jour. En France, la moyenne est de 150 litres.

Le Conseil Municipal prend note de toutes ces informations présentées par Monsieur Maupas, délégué de la commune auprès du syndicat et prend acte de la présentation du rapport.

306 RAPPORT ACTIVITÉ SUR LE SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT :

Local, assainissement non collectif :

Le syndicat d'assainissement a informé ses délégués que le rapprochement vers un autre syndicat risque d'être plus long que prévu. En conséquence, la location du mobil home (ancien local de boulangerie) devra également être prolongée par la commune.

SPANC

Selon la réglementation en vigueur, chaque détenteur d'un assainissement non collectif devra fournir un diagnostic de son installation pour la fin de l'année 2012. Cela concerne deux foyers sur notre commune. Chaque foyer fera l'objet d'une rencontre personnalisée avec le Président du syndicat d'assainissement, accompagné d'un représentant de la commune.

307 RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « CŒUR DE NACRE »

Monsieur le maire, Président de la communauté de communes, présente le compte rendu d'activités annuel.

Il donne quelques détails sur les thèmes du développement économique, de la promotion du tourisme, de l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport.

308 INFORMATIONS DIVERSES :

Accueil loisirs jeunes :

Le stage prévu aux vacances de la Toussaint a été annulé à cause du manque d'inscription. Un bilan sur les stages de l'année 2011 sera fait avec l'ADAJ.

Point sur les travaux du rond point de Colomby-sur-Thaon :

Les travaux avancent rapidement, le tracé des trottoirs commence la semaine prochaine. Le bassin de récupération des eaux de pluie prévu à côté de l'entrée du terrain de foot sera terrassé à la fin du mois de novembre.

Bulletin communal :

La distribution est en cours.

Platanes

Suite à la réunion avec les habitants du lotissement des Parcs, il est prévu de couper une vingtaine de platanes qui deviennent volumineux.

Lotissement Eudes Deslongchamps :

Ce lotissement est privé et les propriétaires souhaitent reconstituer un nouveau bureau.

SACEM :

Le Conseil Municipal accepte l'accord proposé aux communes à compter du 1^{er} janvier 2012 la formule forfaitaire annuelle d'environ 100€.

309 CALENDRIER COMMUNAL :

11 nov.	Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 au monument aux morts de Colomby-sur-Thaon à 9h 30
12 nov.	Fermeture de la mairie
19 nov.	Commission « Travaux et voirie communale » à 9h 00
19 nov.	Commission « Appel d'offres » à 10h 30
23 nov.	Commission « Finances communales » à 18h 30
25 nov.	Réunion dossier PLU à 9h à la mairie
25 nov.	Conférence sur la naissance de la Normandie à la Grange aux Dîmes à 20h 30.
4 déc.	Repas des Aînés de la commune sur le thème « Le vélo » à l'auberge « Saint-Martin » à Creully.
7 déc.	Commission « Permis de construire » à 18h 30
11 déc	Manifestation du Noël des enfants à la Grange aux Dîmes à 15h.
13 déc.	Conseil municipal
16 déc.	Réunion dossier PLU à 9h à la mairie
17 déc	Distribution des colis de Noël par le CCAS
19 déc	Commission « électorale » à 18h.
Année 2012	
2 janv.	Vœux du maire à la Grange aux Dîmes à 19h.
7 janv	Commission « électorale » à 10h.
13 mai	Journée sportive de l'intercom « Cœur de Nacre »
22 avril et 6 mai 2012	Elections Présidentielles
10 et 17 juin 2012	Elections législatives

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 45

Le **13 décembre 2011** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur YAOUANC, Maire;

Etaient présents : Messieurs GUILLOUARD et LEMARINIER, Madame GUERET-HAMET, Monsieur MAUPAS, adjoints ;
Mesdames ONFROY et ROCHEFORT, Monsieur LE PETIT, Madame JACQUELINE, Monsieur LE BRET et Madame HANNOT, conseillers

Etaient absents excusés : Madame CHEZE (pouvoir à GUERET-HAMET) ; Monsieur DE PINHO (pouvoir à LEMARINIER)

Etait absent non excusé : néant

Madame GUERET-HAMET a été élue secrétaire de séance.

nombre de conseillers en exercice 13, présents 11, votants 11+2 pouvoirs

date de convocation : 7 décembre 2011

Monsieur le Maire souhaite ajouter un sujet à l'ordre du jour : convention de répartition des dépenses entre Partélios et la commune.

Cette demande est acceptée par l'ensemble des conseillers municipaux.

Avant de commencer, Monsieur le Maire informe le conseil municipal du décès de Monsieur Maurice Lemarinier, ancien conseiller municipal, survenu le 18 novembre. Il fait part des remerciements de la famille pour les courriers, les fleurs offertes pour la cérémonie, et demande une minute de silence.

Puis il remercie les personnes qui ont préparé l'Arbre de Noël des enfants de la commune, les membres du CCAS qui ont organisé la journée des Aînés (repas à l'auberge Saint-Martin à Creully et la réception à la mairie avec les membres du comité des fêtes).

310 DÉMISSION ET REMPLACEMENT DE DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LEURS FONCTIONS

Monsieur le maire fait part de la réception du courrier de Monsieur François Frémont, conseiller municipal, donnant sa démission du Conseil Municipal (10 novembre 2011) et du courrier de Monsieur François Lucas (13 décembre 2011), donnant également sa démission du Conseil Municipal. Les démissions sont effectives au jour de la réception des courriers.

Remplacements dans les commissions où sont représentés les anciens conseillers :

A la suite des démissions de deux conseillers municipaux, il est nécessaire de pourvoir à leur remplacement au sein des syndicats et des commissions où ils siégeaient.

Ont été élus, après scrutin :

délibération n° 11044 : Appel d'offres

- Commission municipale d'Appel d'offres : Monsieur Le Bret, suppléant, en remplacement de Monsieur Lucas.

Il est rappelé que la commission d'appel d'offres statue également par décision du Conseil Municipal sur les marchés à procédures adaptées.

délibération n° 11045 : Sivos abc

- Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire d'Anguerny, Anisy, Basly et Colomby sur Thaon (SIVOS abc) : M. Le Bret, suppléant, en remplacement de Monsieur Frémont.

délibération n° 11046 : Syndicat intercommunal du secteur scolaire de DOUVRES

- Syndicat intercommunal du secteur scolaire de DOUVRES : Mme Guéret-Hamet et Mme Rochefort, titulaires, en remplacement de messieurs Lucas et Frémont.

311 FINANCES COMMUNALES - DÉCISION MODIFICATIVE 2011-01 :

délibération n° 11047 : DM2011/01

Dépenses d'investissement

Division	Chapitre	Libellé	DM 2011
16	16 41	Emprunts et cautionnements	100,00 €
21	213 18	Construction - autres bâtiments publics	-1900,00 €
041	213 18	Construction - autres bâtiments publics	1800,00 €
041	215 1	Réseaux de voirie	385,73 €

Recettes d'investissement

Division	Chapitre	Libellé	DM 2011
041	203 3	Construction - autres bâtiments publics	385,73 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette délibération

312 DÉLIBÉRATION GÉNÉRALE POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET VALIDATION D'UN DEVIS D'EXTENSION :

Autorisation d'engagement

délibération n° 11048 : SDEC Énergie

Après la présentation de l'exposé par Monsieur Guillouard, délégué au SDEC, il est proposé au Conseil Municipal de donner pouvoir à son maire pour engager la commune sur les devis produits par le syndicat concernant les travaux courants de réparation sur le réseau de l'éclairage public jusqu'à la fin du présent mandat.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette délibération.

Devis « Parcs »

Le Conseil Municipal décide de reporter un dossier du SDEC énergie d'extension et de renouvellement des installations pour l'éclairage de l'entrée des parcs d'Anguerny – points lumineux n°3-09/10.

313 APPROBATION DE 3 MARCHÉS PUBLICS ET DEVIS POUR L'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

délibération n° 11049 : nouveau cimetière

Marché public de travaux de voirie pour terminer le nouveau cimetière : la commission d'appel d'offre a retenu pour 9 981,80 € HT, l'entreprise Letellier de Douvres. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

délibération n° 11050 : Bureau de contrôle pour le bâtiment des communs

Bureau de contrôle pour le bâtiment des communs : 2 700 € pour une tranche ferme clos et couvert du bâtiment et 1 800€ pour la tranche optionnelle du même bâtiment, l'entreprise SOCOTEC a été retenue.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

délibération n° 11051 : Architecte atelier d'insertion

Architecte pour le projet de construction d'un atelier d'insertion : La commission d'appel d'offres a déclaré infructueux le marché.

Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

délibération n° 11052 : Etude géotechnique

Etude géotechnique : 2 entreprises ont répondu à cette offre (TECHNOSOL Normandie et FONDASOL Caen). Le maire présente les 2 offres et propose de choisir l'entreprise FONDASOL Caen pour un montant de 2 205 € HT en raison du délai rapide d'exécution des travaux (remise du rapport début d'année 2012). Le document comprend un relevé, les opérations sur le terrain et la remise du rapport.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour l'entreprise FONDASOL.

314 CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS :

délibération n° 11053 : charte bas-normande d'entretien des espaces publics

Monsieur Lemarinier, adjoint, prend la parole pour expliquer la charte bas-normande d'entretien des espaces publics pour mieux traiter : traiter moins et ne plus utiliser de produits chimiques. Il énumère la liste des produits utilisés pour éliminer les mauvaises herbes et les 13 points de la charte d'entretien.

Les différents partenaires (conseil général du Calvados, FREDON et la Direction des Bocages normands de l'Agence de l'Eau Seine Normandie) s'engagent

Premier point - à apporter une aide technique ; formation du personnel, réalisation de l'étalonnage individuel du matériel, audit des pratiques de la commune, fournitures de documents techniques, accompagnement à la mise en conformité.

Pour répondre au point n°8 : les agents devront suivre une formation sur les bonnes pratiques d'application phytosanitaire. Le coût de cette formation sera de 1000 € à prévoir sur le budget 2012 de la commune.

Deuxième point : après contrôle du respect des engagements pris par la commune, à lui attribuer un label.

Pour avoir le niveau 1 d'engagement, la commune s'engage à se mettre en conformité sur tous les points exposés et à poursuivre les efforts entrepris par un passage au niveau 2 de la charte.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette charte au niveau 1 et autorise son maire à signer tous documents et demandes d'aides de subventions pour cette charte.

315 INFORMATIONS : VOIES ET RÉSEAUX DU LOTISSEMENT EUDES DESLONGCHAMPS :

Monsieur le Maire présente le dossier, les informations juridiques, les points divers à revoir (signalisation, désordres divers, trottoirs, affaissements, mât plié, espaces verts), l'association des copropriétaires, la procédure et le calendrier possible de reprise. La prochaine réunion est prévue le 4 février 2012.

316 URBANISME : PLU COMMUNAL ET SCOT CAEN-MÉTROPOLE :

La prochaine réunion est prévue le 16 décembre à 9h.

317 RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « CŒUR DE NACRE »

Le centre aquatique se termine. Il reste les espaces verts qui prennent un peu de retard ainsi que l'éclairage public. Il s'appellera Aqua-Nacre.

Les vœux sont prévus le 23 janvier au centre aquatique à 19h.

Un élargissement des compétences est envisagé en de l'année 2012.

Ecole de musique de Luc-sur-Mer: le Maire informe le Conseil Municipal des complications liées à la procédure de redressement de l'association en charge de la gestion de cette école.

318 CONVENTION DE RÉPARTITION DES DÉPENSES ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIÉTÉ PARTELIOS POUR LA CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DIT DES COMMUNS ET DE LA CHARRETERIE :

délibération n° 11054 : Partelios

La convention a pour but de définir la répartition des financements entre les deux signataires pour la création du groupement de commandes pour la réalisation des communs.

Pour la répartition des frais de démolition, partie communes : mairie 73% et société Partélios 27% (frais en fonction du prorata des surfaces démolies).

Pour la partie construction du bâtiment l'affectation se fera dans l'ordre de priorités :

- 1) affectation directement d'une charge spécifique pour la commune ou Partélios
- 2) clé d'affectation adaptée au lot considéré et issue du descriptif quantitatif
- 3) enfin, au prorata de la surface du bâtiment pour les charges qui ne pourraient pas être affectées du point 1 ou 2.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la répartition des charges entre les 2 signataires et donne pouvoir à son maire pour signer la convention.

319 INFORMATIONS DIVERSES :

- La mairie sera fermée le 24 décembre 2011.
- Le bureau du comité des fêtes est mis en sommeil pour un certain temps

Calendrier communal :

- 16 déc. : réunion dossier PLU à 9h à la mairie
- 17 déc : distribution des colis de Noël par le CCAS
- 19 déc : commission administrative électorale à 18h.

Année 2012

- 2 janv. : vœux du maire à la Grange aux Dîmes à 19h.
 - 7 janv. : commission administrative électorale à 10h.
 - 13 janv. : réunion des maires du canton de Creully à 14h.
 - 13 mai : Journée sportive de l'intercom « Cœur de Nacre »
-
- **Programme des conseils municipaux pour l'année 2012 :**
2 fév. 27 mars, 10 mai, 26 juin.

Élection Présidentielle : 22 avril et 6 mai 2012

Elections législatives : 10 et 17 juin 2012

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 15

TABLE DES DELIBERATIONS

243	Conventions : Pour les mises à disposition	2
	Terrain de sport,	2
	Terrain face église,.....	2
	Local pour le SIAEP (syndicat d'eau),	2
	Local pour le Syndicat d'assainissement de la Vallée du Dan,.....	2
	Prise en charge des animaux par la Fourrière – Caen la Mer,.....	3
	Bureau pour le syndicat scolaire abc,	3
	ERDF et la commune,	3
244	Validation du projet et du devis définitif des communs :	3
245	Projet animation « Jeunes et enfance jeunesse » :	3
246	Point sur les travaux communaux en cours :	4
247	Dossier hydraulique	4
248	Electricité : problème rue de Coursanne	4
249	Délibération pour l'occupation du domaine public par le réseau de transport et de distribution du gaz pour l'année 2010 payable en 2011	4
250	Délibération pour la fusion administrative des écoles Anguerny et Anisy	5
251	Syndicats : Sigaz, SIAVD (assainissement), SIAEP (eau potable), Sivos Abc,	5
	SIAEP :	5
	SIAVD :	5
	Sivos Abc :	5
	Intercommunalité « Cœur de Nacre » : actualité et informations diverses	5
252	personnel communal : poste pour le ménage, l'entretien et le traitement des boiseries de la dîmière et d'un bâtiment communal :	6
253	Informations diverses :	6
254	Sivos abc	7
	Convention avec le sivos abc suite à la mise à disposition de personnel.....	7
	Informations :	8
255	Dossier des communs : Etat du dossier et signature d'une convention de groupement avec Partélios	8
	Commission d'appel d'offres pour ce dossier :	8
	Garantie de l'emprunt Partélios.....	8
	Mise à bail d'une parcelle.....	8
256	Projet animation « jeunes » été 2011 :	8
	Les stages	8
257	Création d'un poste d'employé communal pour des besoins saisonniers :	9
258	Avis sur projet schéma d'aménagement et de gestion des eaux Orne aval-Seulles :	9
259	Approbation d'un groupement de commandes pour le plan local urbanisme (PLU)	9
	Commission d'appel d'offres pour ce dossier (PLU) :.....	9
260	Intercommunalité « Cœur de Nacre » : actualité et informations diverses :	10
261	Compte administratif et compte de gestion 2010 de la commune :	10
	Compte de gestion 2010 :	10
262	Affectation des résultats 2010 :	10
263	Attribution des subventions 2011 :	10
	Taxes communales 2011 :.....	11
264	Présentation et vote du budget primitif 2011	11
265	Approbation des tarifs communaux 2011	11
266	Informations diverses :	12
	ANGUERNY EXPRESS	12
	Construction d'un nouveau bâtiment.....	12
	Subventions	12
	Romanes 2011 :.....	12
	Calendrier communal	12
267	Avenant à la convention avec l'Etat en matière d'urbanisme :	13
268	Approbation du zonage d'assainissement :	14
269	Approbation du marché des communs (architecte, démolition) :	14
	architecte	14
	démolition du bâtiment des communs	14

270	Subvention APCR (Aménagement des petites communes rurales) du Conseil général pour les communs :	14
271	SDEC Énergie	14
	Devis.....	14
	Présentation du rapport éclairage du SDEC :.....	14
272	Rapport de contrôle (SDEC) et compte rendu réunion ERDF (Brouay) :	15
273	Convention sur l'hydraulique avec la commune de COLOMBY :	15
274	Avis sur distributeur de pain :	15
275	Information sur les ROMANES :	15
276	Intercommunalité « Cœur de Nacre » : actualité et informations DIVERSES :	15
277	Adhésion CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale de la Manche)	15
278	Informations diverses :	15
	Anguerny info	15
	Limite de la commune	15
	Charte d'entretien des espaces publics.....	16
	Anguerny Express n°4.....	16
	14 mai	16
	Calendrier communal	16
279	- TRAVAUX COMMUNAUX	17
	Ancienne Porcherie (cour de la Dîmière) :.....	17
	Bâtiment technique (atelier) :.....	17
	Eclairage public.....	17
	Grange Dîmière - Equipement de la cuisine :.....	17
	Cimetière.....	17
	Bâtiment « les communs »	18
	Rue de Coursanne	18
280	PROJET d'ATELIER pour l'Association AIRE Environnement	18
281	PAPI (Plan d'action pour la prévention des inondations)	18
282	SAGE (SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX ORNE AVAL-SEULLES)	19
283	PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)	19
284	ACCUEIL LOISIRS JEUNES	19
285	ROMANES 2011	19
286	AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE	19
287	PLAN D'EPANDAGE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX DE CAEN LA MER	20
288	INFORMATIONS DIVERSES	20
	Comité de Jumelage.....	20
	Anguerny Express.....	20
	Sivos abc	20
	Intercommunalité « Cœur de Nacre ».....	21
	Bulletin d'Informations Municipal	21
	Calendrier communal	21
289	Délibération pour une subvention exceptionnelle pour un organisme de recherche	22
290	Point sur les travaux communaux :	22
291	Dossier « Petit collectif et les communs » :	22
292	Délibération pour la garantie d'emprunt « petit collectif » :	23
293	Appel d'offre en cours : PLU (Plan Local Urbanisme) : avis de publicité :	24
294	Point « Accueil loisirs jeunes »:	26
295	Opération « voisins vigilants » :	26
296	Rentrée scolaire :	26
297	Horaire d'ouverture de la mairie :	26
298	Informations diverses :	26
	Communauté de communes « Cœur de Nacre » -.....	26

299	PLU :Approbation du marché et complément de la commission PLU	28
300	Poste d'agent territorial contractuel chargé de l'entretien de la commune :	28
301	Prestations d'action sociale pour le personnel :	28
302	Fixation du taux de la taxe aménagement :	29
303	Construction des communs :	29
304	Projet "Aire-Guerny" (atelier d'insertion) :	29
305	Rapport annuel du syndicat d'eau :	29
306	Rapport activité sur le syndicat d'assainissement :	30
	Local, assainissement non collectif :.....	30
	SPANC	30
307	Rapport d'activité de la Communauté de communes « Cœur de Nacre »	30
308	Informations diverses :	30
	Accueil loisirs jeunes :	30
	Point sur les travaux du rond point de Colomby-sur-Thaon :	30
	Bulletin communal :.....	30
	Platanes	30
	Lotissement Eudes Deslongchamps :	30
	SACEM :.....	30
309	Calendrier communal :	31
310	Démission et remplacement de deux conseillers municipaux dans leurs fonctions	32
	Remplacements dans les commissions où sont représentés les anciens conseillers :.....	32
311	Finances communales - Décision modificative 2011-01 :	33
312	Délibération générale pour l'éclairage public et validation d'un devis d'extension :	33
	Autorisation d'engagement.....	33
	Devis « Parcs ».....	33
313	Approbation de 3 marchés publics et devis pour l'étude géotechnique	33
314	Charte d'entretien des espaces publics :	34
315	Informations : voies et réseaux du lotissement Eudes Deslongchamps :	34
316	Urbanisme : PLU communal et SCOT Caen-Métropole :	34
317	Rapport d'activité de la Communauté de communes « Cœur de Nacre »	34
318	Convention de répartition des dépenses entre la commune et la société	
	PARTELIOS pour la construction du bâtiment dit des communs et de la charreterie :	35
319	Informations diverses :	35

délibération n°	11-001 : Terrain de sport	2
délibération n°	11-002 : Terrain face église	2
délibération n°	11-003 : Local pour le SIAEP (syndicat d'eau)	2
délibération n°	11-004 : Local pour le Syndicat d'assainissement de la Vallée du Dan	2
délibération n°	11-005 : Prise en charge des animaux par la Fourrière – Caen la Mer	3
délibération n°	11-006 : Bureau pour le syndicat scolaire abc	3
délibération n°	11-007 : ERDF et la commune	3
délibération n°	11-008 : Validation du projet et du devis définitif des communs	3
délibération n°	11-009 : Dossier hydraulique	4
délibération n°	11-010 : occupation du domaine public par le réseau du gaz	4
délibération n°	11-011 : décision pour les nouveaux taux	5
délibération n°	11-012 : retrait de la commune de Vieux	5
délibération n°	11-013 : fusion administrative des écoles Anguerny et Ani	5
délibération n°	11-014 : personnel communal	6
délibération n°	11015 Convention avec le Sivos abc mise à disposition de personnel)	7
délibération n°	11016 Dossier des communs, convention de groupement	8
délibération n°	11017 Commission d'appel d'offres	8
délibération n°	11018 Garantie de l'emprunt Partélios	8
délibération n°	11019 Création d'un poste d'employé communal	9
délibération n°	11020 groupement de commandes pour le PLU	9
délibération n°	11021 Commission d'appel d'offres pour PLU	9
délibération n°	11022 : Compte de gestion 2010	10
délibération n°	11023 : Affectation des résultats 2010	10
délibération n°	11024 : subventions 2011	10
délibération n°	11025 : Taxes communales 2011	11
délibération n°	11026 Budget Primitif	11
délibération n°	11027 Approbation des tarifs communaux 2011	11
délibération n°	11028 : DDTM	13
délibération n°	11029 : zonage d'assainissement	14
délibération n°	11030 : Marchés à procédure adaptée :	14
délibération n°	11031 : devis SDEC Énergie	14
délibération n°	11032 : atelier pour l'Association AIRE Environnement	18
délibération n°	11033 : SAGE	19
délibération n°	11034 : PLU	19
délibération n°	11035 : Perchemine	19
délibération n°	11036 SDCI	19
délibération n°	11037 : Plan d'épandage des boues	20
délibération n°	11038 : subvention exceptionnelle (FRC)	22
délibération n°	11039 : garantie Emprunt Petit Collectif	23
délibération n°	11040 PLU	24
délibération n°	11041 – PLU	28
délibération n°	11042 CAS	28
délibération n°	11043 taxe aménagement	29
délibération n°	11044 : Appel d'offres	32
délibération n°	11045 :Sivos abc	32
délibération n°	11046 :Syndicat intercommunal du secteur scolaire de DOUVRES	32
délibération n°	11047 : DM2011/01	33
délibération n°	11048 : SDEC Énergie	33
délibération n°	11049 : nouveau cimetière	33
délibération n°	11050 : Bureau de contrôle pour le bâtiment des communs	33
délibération n°	11051 : Architecte atelier d'insertion	33
délibération n°	11052 : Etude géotechnique	34
délibération n°	11053 : charte bas-normande d'entretien des espaces publics	34
délibération n°	11054 : Partélios	35